



# DOSSIER DE PRESSE



# Charte des conducteurs responsables



**Article 1** J'ADAPTE MA CONDUITE à la densité du trafic, à l'état de la route, aux conditions météorologiques et à ma forme du moment.

**Article 2** JE NE SUIS PAS SEUL SUR LA ROUTE. Je garde mes distances et vérifie très régulièrement dans mes rétroviseurs que je ne gêne personne ; je me décale largement pour laisser passer ou doubler les deux-roues.

**Article 3** JE NE CONDUIS PAS sous l'emprise de substances altérant sensiblement ma vigilance et mes réflexes.

**Article 4** J'ENTRETIENS régulièrement mon véhicule pour garantir une sécurité maximale.

# SOMMAIRE

<b>QUI SOMMES-NOUS .....</b>	<b>p. 2</b>
<b>NOTRE COMBAT POUR LES CONDUCTEURS .....</b>	<b>p. 4</b>
<b>NOS GRANDS SUJETS DE MOBILISATION.....</b>	<b>p. 7</b>
<b>NOS RESSOURCES .....</b>	<b>p. 7</b>
<b>CONTACTEZ-NOUS .....</b>	<b>p. 10</b>



## QUI SOMMES-NOUS

### *La Ligue de Défense des Conducteurs, une association militante et engagée*

La **Ligue de Défense des Conducteurs** a pour but de réunir le plus grand nombre de conducteurs responsables et de faire entendre leur voix, pour en finir avec une politique de sécurité routière uniquement fondée sur la répression, déconnectée des réalités de la route.

En effet, depuis l'arrivée des premiers radars automatiques fin 2003, la sanction systématique et industrialisée a mis fin à la confiance qui régnait entre l'État et les usagers de la route, ainsi qu'à la volonté de concertation qui les unissait pour faire progresser la sécurité routière. Pire, le traitement de nombreux facteurs d'accidentologie est passé au second plan. Seuls les anti-vitesse ont désormais voix au chapitre...

Face à ces dérives, la **Ligue de Défense des Conducteurs** agit en décryptant les politiques publiques en matière de sécurité routière et en informant les conducteurs. Notre association produit des études, des articles et mène des enquêtes, jouant le rôle d'un véritable contre-pouvoir. Enfin, elle organise des campagnes de mobilisation auprès des élus et des décideurs, pour faire évoluer les politiques et les moyens mis en œuvre pour moins de répression, mais plus de sécurité sur la route.



Créée en 2006, la **Ligue de Défense des Conducteurs**, qui compte plus de 1 million de sympathisants, est l'association de conducteurs qui dispose de la plus forte capacité de mobilisation. Dans le cadre de notre lutte contre l'abaissement des limitations de vitesse – dont la mesure du 80 km/h –, une seule de nos pétitions avait ainsi rassemblé plus de 2 millions de signatures. Présidée par **Gérard Landry**, elle est animée par une équipe dynamique et dévouée, emmenée par **Nathalie Troussard**, Secrétaire générale, et **Alexandra Legendre**, Responsable du pôle Etudes et Communication.

### **ACTIV'ROUTE, LE SITE COMMUNAUTAIRE DE LA LIGUE DE DÉFENSE DES CONDUCTEURS DÉDIÉ À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**



Lors de son lancement par la Ligue de Défense des Conducteurs, il y a sept ans, Activ'Route devenait le premier réseau de signalement des endroits dangereux en France (routes dégradées, danger spécifique aux deux-roues, ralentisseurs illégaux, limitations de vitesses inappropriées, aménagements inadaptés ou bien encore signalisations incohérentes). Depuis sa création, près de 7 500 signalements y ont été effectués et près de 600 aménagements de voirie ont pu être réalisés partout en France, grâce aux signalements des Activ'Routeurs et au travail de suivi de l'association. Rappelons que le défaut d'entretien des routes se révèle particulièrement dangereux pour les automobilistes. Dans 30 % des accidents mortels, le facteur infrastructure (nid de poule, absence de rail de sécurité, défaut de signalisation) est ainsi impliqué.

# NOTRE COMBAT POUR LES CONDUCTEURS

La répression systématique et l'injustice des mesures illisibles, souvent contradictoires, imposées par nos gouvernements successifs, ont engendré un mal-être auprès de millions d'entre nous, conductrices et conducteurs responsables, dont le seul tort est de détenir un permis de conduire. Notre association mobilise donc, au travers de différentes actions, tous ces sympathisants qui ne se reconnaissent plus dans les politiques publiques en matière de sécurité routière. Parallèlement, la **Ligue de Défense des Conducteurs** exerce une activité de plaidoyer auprès des parlementaires et des élus locaux, tout en sensibilisant le plus souvent possible les médias aux sujets qui la préoccupent.

## 1/ Des prises de parole ciblées pour toucher et élargir notre communauté

Ils sont plus de 1 million à nous suivre au quotidien. Ils, ce sont les conducteurs et les conductrices, pour qui l'automobile peut aussi bien être un outil de travail qu'une passion sans bornes. Tous ont en commun la conviction que l'infantilisation par la répression n'est pas la solution pour une meilleure sécurité routière. Ils signent nos pétitions, répondent à nos sondages, reçoivent nos mails, bulletins et newsletters... Ils interagissent aussi au sein de nos communautés sur les réseaux sociaux et interviennent, commentent et partagent nos posts.

## 2/ Des engagements clairement identifiés

Chaque début d'année, la **Ligue de Défense des Conducteurs** demande à ses sympathisants de s'exprimer sur les priorités qu'ils souhaitent voir adopter par notre association pour les douze mois à venir. Lutter contre l'impitoyable répression routière et la prolifération des radars, rappeler sans cesse que la liberté de conduire est un droit, nous mobiliser pour que l'état des routes soit amélioré, s'élever contre le recours systématique à la fiscalité pour ponctionner le portefeuille des conducteurs sont autant de sujets dont ils souhaitent que la Ligue de Défense des Conducteurs s'empare, afin de faire entendre leur voix. Charge à notre équipe, ensuite, de construire des stratégies de communication pour sensibiliser à la fois nos sympathisants, mais aussi les élus et les médias.

## 3/ Des actions concrètes auprès des élus et des médias

L'équipe de la **Ligue de Défense des Conducteurs** souhaite sensibiliser tous les profils d'interlocuteurs à son combat. Les sympathisants de l'association sont les premiers concernés, mais les actions menées auprès des élus locaux, qui visent à leur expliquer notre démarche (80 km/h, radars, signalements Activ'Route...), nécessitent une communication tout aussi transparente. Mails, courriers postaux et rendez-vous, mais aussi soutien actif à leurs initiatives en faveur des automobilistes constituent des échanges habituels entre les responsables de l'association et les députés, sénateurs, présidents de département, maires...

Du côté des médias, la production de nombreux communiqués de presse et l'entretien de relations étroites avec les journalistes sur tous types de support – télé, radio, quotidiens, hebdomadaires, magazines spécialisés... – permettent à la **Ligue de Défense des Conducteurs** de faire régulièrement entendre sa voix.

# NOS GRANDS SUJETS DE MOBILISATION EN 2020

- **80 km/h : une lutte sans relâche contre une mesure incomprise, dont les résultats en matière de sécurité routière ne se sont pas révélés probants**

## 1. Vaste mobilisation des sympathisants dès 2018

**2,8 millions de signatures** pour nos différentes pétitions, **281 000 avis de protestation** adressés au Premier ministre, **360 000 lettres "NON au 80"** adressées au Président de la République, 1 recours au Conseil d'Etat, **110 000 vignettes anti-80** collées sur les pare-brise, plus de **30 millions de mails** envoyés : c'est le bilan chiffré de deux ans d'actions contre le 80 km/h de la **Ligue de Défense des Conducteurs**, entre 2018 et 2020.



Durant ces deux années, notre association a multiplié les initiatives concrètes. Début 2019, nous avons ainsi appelé nos sympathisants à imposer le 80 km/h dans le "Grand débat national", initié par le président de la République et permettant à tous les Français de débattre de questions essentielles. Nous leur avons soumis une proposition de texte demandant au gouvernement de mettre fin au 80 km/h et de revenir à la limitation de vitesse d'avant, soit 90 km/h... Au total, ce ne sont pas moins de 6 700 contributions que notre initiative a engendrées ! Edouard Philippe et ses ministres ne pouvaient plus éviter le sujet.

## 2. Intervention auprès des élus souhaitant repasser à 90 km/h



Comme la loi LOM de décembre 2019 l'autorise, de nombreux départements ont abandonné le 80 et sont repassés à 90 km/h au cours de 2020 : intégralement pour l'Allier, le Cantal, la Corrèze et la Creuse, partiellement pour une trentaine d'autres. Autant de prises de position de courageuses que la Ligue de Défense des Conducteurs n'a jamais cessé de soutenir. **Notre association a d'ailleurs produit un guide juridique d'aide à la décision pour les présidents de département**, visant à les rassurer sur leur responsabilité pénale et administrative, en cas de rehaussement de la vitesse.

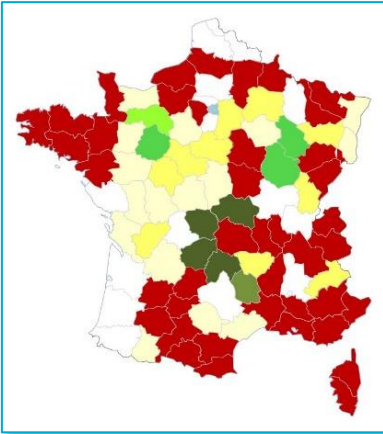
Un dossier à télécharger en cliquant [ici](#).

Sur le terrain, la **Ligue de Défense des Conducteurs** est sollicitée par certains départements lors de consultations de représentants des usagers de la route, afin d'exprimer le point de vue de l'association, mais aussi de se faire le porte-parole de ses sympathisants.



*(Sur la photo, participation à une réunion à Nancy, au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, rentrée 2020)*

### 3. Veille et réactualisation des informations pour devenir la référence des médias



Enfin, même si la période de pseudo-expérimentation du 80 km/h a pris fin le 30 juin 2020, la Ligue de Défense des Conducteurs continue à suivre le dossier de près. En effet, plusieurs dizaines de départements restent encore indécis quant à la décision à prendre à leur échelle (en blanc, à gauche, carte actualisée à fin septembre 2020). Notre association ne manque jamais de les encourager à travers articles, interviews et posts sur les réseaux sociaux afin de faire peser la balance du côté de la mesure la plus raisonnable, qui consiste à revenir à 90 km/h !

C'est pourquoi nous remettons régulièrement à jour notre carte de France des départements « **90 contre 80** » (à consulter [ici](#)).

Cette carte est aujourd'hui la référence des médias qui souhaitent traiter de la progression du 90 km/h par rapport au 80 km/h.

À noter que le 80 km/h n'est pas la seule mesure contre laquelle la **Ligue de Défense des Conducteurs** s'est récemment mobilisée. Outre des mobilisations historiques (2,1 millions de signatures pour une seule pétition contre la baisse des limitations de vitesse de 130 km/h à 110, de 50 à 30, etc.), notre association ne manque jamais de rappeler à ses sympathisants, mais aussi aux pouvoirs publics et aux médias, que d'autres causes potentielles ont pu provoquer les accidents constatés avant et après cette pseudo expérimentation de deux ans : alcool, stupéfiants, dégradation des routes, conditions météo, distances de sécurité, fatigue, téléphone au volant...

---

- **État de dégradation des routes de France, une étude pour agir au plus près des préoccupations de nos sympathisants**

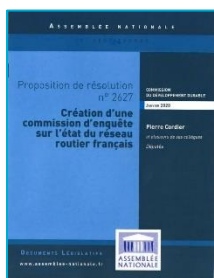
#### 1. Rédaction d'une vaste étude qui invite les experts à s'exprimer



La dégradation du réseau routier inquiète tout particulièrement nos sympathisants. A raison, puisque selon l'Observatoire national interministériel de la Sécurité routière, 30 % des accidents mortels impliquent au moins un facteur infrastructure. La chute de la France en 18<sup>e</sup> position du classement mondial établi par le Forum Economique Mondial en 2019, consacré à la qualité des infrastructures routières, illustre parfaitement l'actualité du sujet. En effet, un an plus tôt, notre pays était placé en 7<sup>e</sup> position, et même en 1<sup>ère</sup> position en 2008...

La Ligue de Défense des Conducteurs s'est donc saisie du sujet, lui consacré une étude d'abord publiée en février 2020, aboutissant sur la demande d'un audit général du réseau routier concédé. Une trentaine de députés, se saisissant du dossier, ont aussitôt déposé une proposition de résolution. Cependant, la crise sanitaire due au coronavirus, qui ébranle la France depuis le mois de mars 2020, nous a encouragés à aller plus loin et à réactualiser notre étude en octobre suivant. Notre objectif, cette fois, est de militer pour que la restauration et l'entretien des routes figure au programme de la relance économique de notre pays...

## 2. Contact de parlementaires susceptibles d'entendre nos propositions



Suivi par une trentaine de parlementaires, Pierre Cordier, député des Ardennes, apporte un soutien très actif à la démarche de la Ligue de Défense des Conducteurs. Dès février 2020, l' élu dépose une proposition de résolution à l'Assemblée nationale, prônant la création d'une commission d'enquête.

Puis, c'est un courrier adressé au Président de la République, Emmanuel Macron qu'il rédige, afin de sensibiliser à l'urgence de la situation au plus haut de l'État : oui, il faut réparer les routes et la restauration du réseau créera même une dynamique économique.

## 3. Opération de sensibilisation autour du thème de l'urgence auprès des médias



Notre étude est non seulement envoyée aux élus, mais elle est aussi téléchargeable gratuitement sur notre site (cliquer [ici](#)). Notre équipe l'a par ailleurs fait parvenir aux médias de tous types (télévisions, radios, presse écrite nationale et régionale)... Ceux-ci n'hésitent pas à nous solliciter lorsque le sujet resurgit (exemple ici sur RTL, en novembre 2020).

## 4. Invitation à alimenter la base de données de notre site communautaire Activ'Route



Routes dégradées, danger spécifique aux deux roues, limitations de vitesses inappropriées, ralentisseurs illégaux, aménagements inadaptés ou signalisations incohérentes... Tous ces défauts de la chaussée, qui peuvent engendrer dommages matériels voire, pire, corporels, tout un chacun peut les signaler sur [Activ'Route](#), via notre appli ou le site internet. Charge à notre équipe d'en référer aux collectivités territoriales en charge de la gestion du tronçon de route concerné et d'assurer le suivi du dossier.

## • Prolifération des radars, ultra fiscalité automobile, réglementation... Les autres chevaux de bataille de la Ligue de Défense des Conducteurs

### 1. Lutte contre la prolifération des radars automatiques

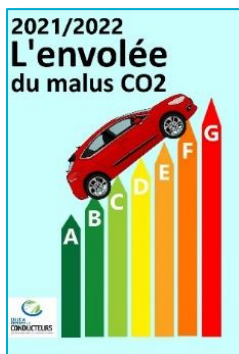


Notre association n'hésite jamais à prendre la parole pour s'élever contre la prolifération des radars automatiques, outils répressifs par excellence, qui n'ont pas d'autres vertus indiscutables que de constituer une manne confortable de revenus pour l'État (1,65 milliard d'euros en 2019).

Tout particulièrement, le récent déploiement des voitures-radars privatisées, ces véhicules conduits par des salariés d'entreprises privées dont la seule mission consiste à piéger les conducteurs (anonymes et noyés dans la circulation, quelle amélioration apportent-ils à la sécurité routière ?) n'a pas manqué d'animer nos publications. D'autres actions sont à venir pour 2021.



## 2. Nos argumentaires contre l'ultra-fiscalité automobile (Projet de loi de finances 2021)



Dans un texte où nous démontrons l'inutilité et la contre-productivité du malus CO<sub>2</sub> (lire [ici](#)), adressé aux députés puis aux sénateurs, la **Ligue de Défense des Conducteurs** se veut force de proposition. Nous invitons non seulement les parlementaires à demander la suppression de ce malus, qui pèse trop lourd sur les finances des automobilistes et les dissuade même de remplacer leurs voitures plus anciennes (ce qui est le contraire de l'effet escompté), mais nous rappelons aussi la pertinence des véhicules diesel récents pour les gros rouleurs, ou encore l'avantage de pérenniser le GPL et de créer un environnement favorable au développement de l'E85. Sans écarter bien sûr les véhicules 100 % électriques. Car chaque type de carburant correspond à un usage bien précis. Une trentaine de parlementaires ont défendu des amendements basés sur cet argumentaire.



Dans la foulée, notre association a rédigé un argumentaire contre le projet de malus au poids (lire [ici](#)), qui constitue une double peine en s'ajoutant au malus CO<sub>2</sub>. Cette nouvelle taxe, qui touchera dès 2022 les véhicules pesant plus de 1,8 tonne, ne manquera pas d'être réajustée au fil des ans, toujours au désavantage des conducteurs. Les sénateurs, peu favorables à cette mesure, l'avaient d'ailleurs rejetée avant qu'elle ne soit entérinée par l'Assemblée nationale (lire [ici](#)).

## 3. Quand la réglementation déraile, la Ligue de Défense des Conducteurs réagit



À peine plus de 14 000 €, c'est ce que coûtera la SUDA SA01 importée de Chine, une fois déduites les subventions réservées aux véhicules 100 % électriques en France. Homologuée en petite série pour l'Europe, cette berline compacte se révèle pourtant techniquement dépassée et dangereuse : aucun airbag, pas d'antidérapage, des distances de freinage lamentables... La **Ligue de Défense des Conducteurs** s'insurge : l'État peut-il laisser circuler ce véhicule sur nos routes et rester crédible lorsqu'il parle sécurité routière ?



Parallèlement, la **Ligue de Défense des Conducteurs** a constitué un partenariat avec l'association « Pour une Mobilité sereine et durable » et l'Automobile-club des Avocats pour lutter contre les ralentisseurs illégaux. Ensemble, nos trois puissantes associations unissent leurs efforts pour sensibiliser pouvoirs publics, élus locaux et médias sur ces équipements qui peuvent engendrer dommages matériels et corporels. De nombreuses actions sont à suivre en 2021.

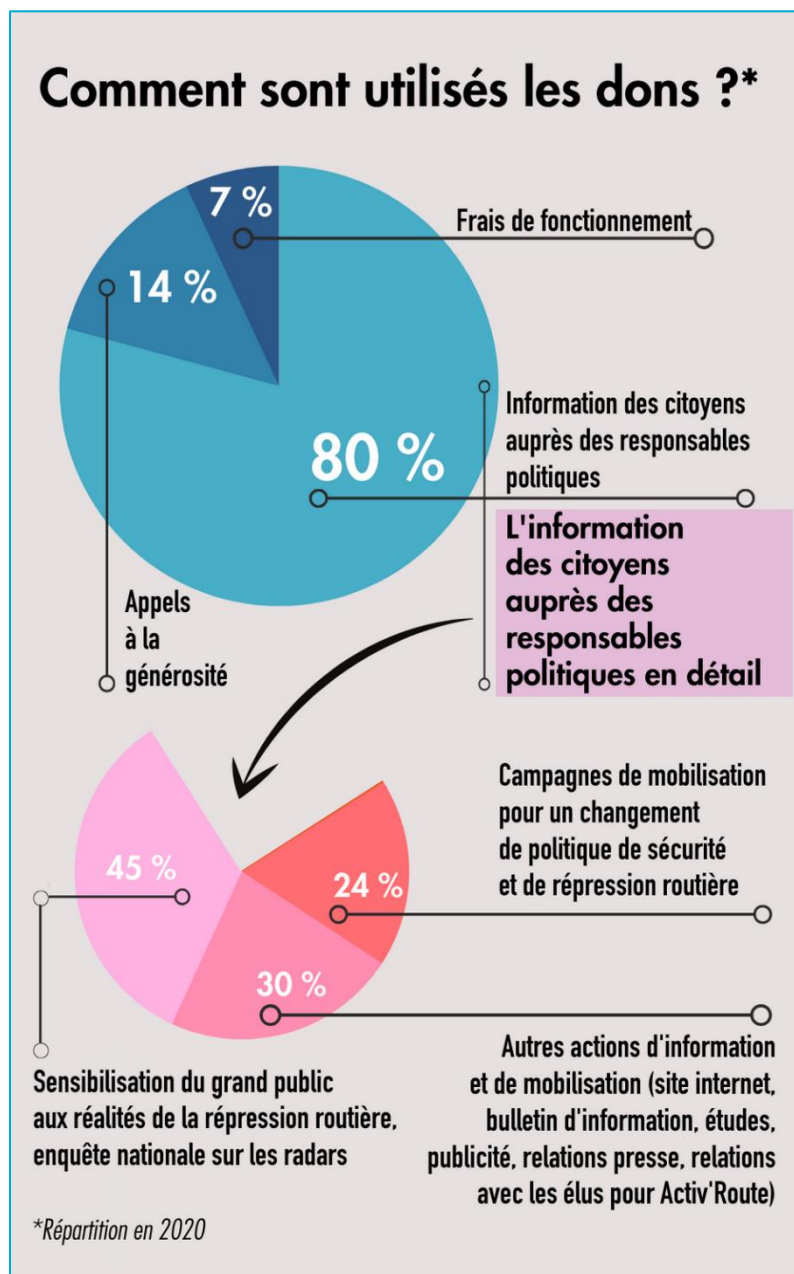
## NOS RESSOURCES

### *Les Conducteurs, par leurs dons à notre association, deviennent des acteurs de la sécurité routière*

Association loi de 1901, la Ligue de Défense des Conducteurs est indépendante de tout organisme public, de toute formation politique, syndicale ou professionnelle. Pour garantir cette indépendance, elle s'interdit de recevoir des subventions publiques et n'agit que grâce aux dons de ses membres.

L'indépendance et la liberté de ton caractérisent les actions de la **Ligue de Défense des Conducteurs**. Ces coudees franches, l'association les doit uniquement à ses sympathisants donateurs, qui sont ses seules sources de revenus. Leurs dons permettent de doter notre équipe des moyens nécessaires pour organiser des campagnes d'information du grand public, des actions de mobilisation auprès des élus et responsables politiques, des recherches, études et publications, mais aussi pour animer le site internet et les réseaux

sociaux, entretenir les relations avec les parlementaires, les départements, les préfectures et les médias, sans oublier l'animation du site de signalements dédié à l'amélioration du réseau routier Activ'Route...



Le compte de résultat 2020 affiche un total de produits de 1 174 482 € et un total de charges de 1 069 087 €, dégageant un résultat positif de 105 395 €. Les comptes de l'association, certifiés par un commissaire aux comptes, sont publiés au Journal officiel des associations, consultable sur le site internet du Journal officiel.

# NOTES

## CONTACTER

# LA LIGUE DE DÉFENSE DES CONDUCTEURS

*Pour vos articles, interviews, enquêtes et reportages, deux interlocutrices se tiennent à votre disposition au sein de la Ligue de Défense des Conducteurs.*



**Nathalie Troussard**  
Secrétaire  
générale



**Alexandra Legendre**  
Responsable du Pôle  
Etudes et  
Communication

Une adresse mail : [servicepresse@liguedesconducteurs.org](mailto:servicepresse@liguedesconducteurs.org)

Un numéro de téléphone : 01 43 95 40 20



Retrouvez-nous aussi  
sur les réseaux sociaux

